



# Magrie INFOS

Aqui Magrio

Le bulletin d'information et de liaison de  
la Commune de Magrie  
Édition Décembre 2024



## Spécial travaux

Chers Magriens et Magriennes,

C'est avec un sentiment d'engagement que je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous présenter les travaux réalisés cette année sur la commune.

Je tiens à saluer l'investissement de chaque membre du conseil municipal ainsi que celui des agents municipaux. Tout au long de l'année, notre équipe a veillé à répondre aux besoins et attentes de chacun d'entre vous. Tout ensemble, nous avons œuvré avec détermination et dévouement pour mener à bien les projets qui nous tiennent à cœur et ainsi améliorer le cadre de vie de tous les Magriens.

En 2024, de nombreux travaux ont été finalisés ou sont actuellement en cours de réalisation. Ces projets, qu'ils concernent, l'embellissement de nos espaces publics, la création ou la modernisation de nos infrastructures, la préservation de notre environnement, visent à répondre aux aspirations de notre communauté.

Les conseillers municipaux et moi-même, vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année, empreintes de chaleur et de partage.

Nous sommes heureux de vous convier à participer à la **cérémonie des vœux de la Commune** qui se déroulera le **dimanche 12 janvier 2025 à 17h30 à l'espace Jean-Claude Garouste** et espérons vous y retrouver nombreux.

**Bonnes fêtes à tous.**

## EXTENSION DU CIMETIERE

Les travaux d'extension du cimetière démarrés au printemps sont maintenant terminés.

Ils sont le résultat d'une démarche réfléchie alliant à la fois le souhait de respecter la volonté de chacun, les traditions et les obligations légales.

La création d'un cinérarium répond aux nouveaux besoins de la population. Cet espace est constitué de :

- 10 emplacements pour installer des cavurnes,
- 1 columbarium de 8 cases,
- 1 jardin du souvenir pour disperser les cendres des défunts,
- 1 lieu dédié au recueillement avec 2 bancs en granit.

L'arbre de vie installé au centre du jardin du souvenir, magnifique œuvre en acier corten, a été réalisé par une entreprise locale de Montréal d'Aude.

Sur la partie haute de l'extension se trouvent la zone réservée aux sépultures communes ainsi que 37 concessions traditionnelles.

L'équipe municipale a pris soin d'obtenir un aménagement harmonieux et une circulation fluide dans le nouvel espace. Une communication avec l'ancien cimetière a été créée. Cet ouvrage est le fruit du travail des agents municipaux et de quelques volontaires (habitants du village ou de communes voisines) qui ont aussi participé à la réalisation du mur mitoyen en pierre.

**Les conseillers municipaux les remercient vivement pour cette aide précieuse.**

Un règlement intérieur a été instauré pour gérer l'ensemble du cimetière et le prix des différentes concessions a été voté lors du conseil municipal du 19 novembre 2024. Ces documents sont disponibles après du secrétariat de Mairie.

**Coût financier = 179 400 € HT — Subventions de 41 250 € du Conseil Départemental de l'Aude, 41 250 € de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et 3 500 € de la Communauté de Communes du Limouxin.**



## AMENAGEMENT DE LA MAISON DAL BO

La commune avait deux maisons dans son domaine privé. L'équipe municipale a fait le choix de vendre la maison « Bascou » et d'utiliser le produit de cette vente pour rénover la maison « DAL BO ».

Les travaux intérieurs et extérieurs sont en cours, le toit et les chéneaux sont terminés.

Une fois la rénovation achevée, la maison sera mise à la location. Cela permettra d'accueillir une nouvelle famille sur le village et de percevoir un loyer qui constituera une ressource supplémentaire pour notre budget.

**Coût estimatif des travaux : 50 800 € HT.**

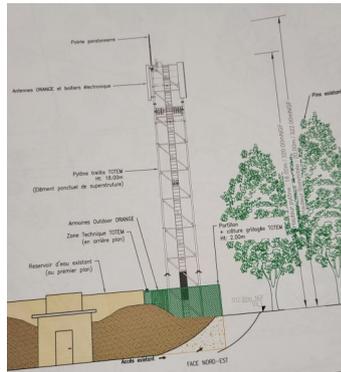


## RÉSEAU 4 G MOBILE : Fin des zones blanches sur Magrie

La couverture du réseau mobile n'est pas satisfaisante sur notre territoire. Pour y remédier, une antenne relais haut et très haut débit mobile d'une hauteur de 18 mètres est en cours d'installation chemin d'Alon.

Ce matériel va permettre enfin à tous les Magriens d'accéder au service 4G des différents opérateurs (Orange, Bouygues, Free et SFR).

Les travaux seront terminés d'ici fin décembre 2024 et la mise en service est prévue dès le premier trimestre 2025.



## RÉSEAU ROUTIER : Poursuite de la sécurisation de la RD 121

- Pour améliorer la visibilité la nuit, des yeux de chats ont été installés sur les écluses avenue du Mauzac.
- Aménagement d'une double écluse asymétrique sur l'Avenue du Juel (en face du lotissement le Prat) et d'une écluse à titre expérimental près du cimetière.

L'objectif est toujours de réduire la vitesse des véhicules lors de la traversée du village et par conséquent le risque d'accidents.

Les autorisations ont été obtenues auprès des services du Conseil Départemental de l'Aude.

L'entreprise PURISTHME réalisera les travaux de voirie, de terrassement et de réseaux enterrés (décision du Conseil Municipal du 19 novembre 2024).

La réunion préparatoire avec tous les intervenants est fixée au 13 décembre 2024 et le chantier prévu pour janvier 2025.



# LE SCHÉMA COMMUNAL DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

## Pour Qui ?

- L'objectif premier est la défense des personnes et des biens, ce sont les habitants les principaux bénéficiaires d'une défense extérieure contre l'incendie adaptée,
- L'intervention des sapeurs-pompiers est facilitée lorsque la zone à défendre est couverte par une offre en eau correspondant aux besoins.

## Pour Quoi ?

- Décliner et appliquer localement le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI),
- Améliorer la couverture existante et anticiper les besoins à venir :
  - par l'identification des zones dont la couverture est déficitaire et celles en développement,
  - par des propositions de solutions (ATD 11),
  - par l'adoption d'un Plan Pluriannuel d'Investissements visant à améliorer la couverture incendie.
- Apporter une vision prospective du développement de la commune et de ses besoins futurs en eau.

## Comment ?

Une démarche partagée : Travail en collaboration avec les équipes de l'ATD 11, du SDIS et de la Commune.

L'élaboration du schéma communal se déroule en 4 phases :

- Phase 1 : Diagnostic initial, fiabilisation des données, validation du diagnostic partagé,
- Phase 2 : Identification et priorisation des secteurs déficitaires (besoins actuels) et étude du développement potentiel de la commune (besoins futurs),
- Phase 3 : Etude des solutions pour répondre aux besoins en eau,
- Phase 4 : Propositions aux élus des solutions avec chiffrages, choix et priorisation des interventions, avis des partenaires pour la mise en place d'un PPI (plan pluriannuel d'investissements).

Les phases 1 et 2 sont réalisées, la phase 3 est en cours.

D'ores et déjà 2 poteaux incendie défectueux ont été remplacés et 2 autres ont pu être réparés.



## A L'ETUDE : L'AVENUE D'ALON

Le prochain chantier d'envergure sur la commune devrait être la rénovation de l'Avenue d'Alon.

Une étude a été lancée auprès de l'ATD 11 qui a établi une première ébauche des aménagements à réaliser.

Etant donné l'importance et le coût, ces travaux devraient se dérouler en deux tranches.

Le choix du bureau d'études pour l'accompagnement dans la mise en œuvre de ce chantier est en cours.

### Coût prévisionnel :

- 1ère tranche : 170 000 € HT,
- 2ème tranche : 200 000 € HT.



# LES MANIFESTATIONS A VENIR



## C.C.A.S. : SPECTACLE DE NOËL

Christiane JEANFREU, Présidente, Jean-Pierre FRAICHE, Vice-président du C.C.A.S. et ses membres invitent l'ensemble de la population à venir partager un après-midi convivial le **dimanche 15 décembre 2024 à 15H** à

**l'espace Jean-Claude GAROUSTE :**

- Spectacle « Le Noël de Léon »,
- Arrivée du Père Noël,
- Goûter,
- Remise des cadeaux pour les enfants et aînés inscrits,
- Tirage de la tombola offerte,
- Animation musicale.



## MESSE DE NOËL : Jeudi 19 décembre 2024 à 17h00 à l'église Saint-Julien à MAGRIE

La crèche installée par quelques bénévoles est visible tout le mois de décembre



## Association MAGRIBOULEGO

Réveillon de la Saint-Sylvestre (ouvert uniquement aux adhérents) le **31 décembre 2024** à l'espace Jean-Claude GAROUSTE : 35 €. Inscriptions possibles jusqu'au 19 décembre 2024.

MENU :

- Apéritif,
- Salade et son foie gras,
- Gambas à l'armoricaine,
- Trou Magrian,
- Chapon avec sa sauce aux morilles, poêlée forestière,
- Fromage,
- Dessert,
- Café et boissons comprises.



MEILLEURS  
VŒUX



Christiane JEANFREU, Maire de Magrie  
Et le Conseil Municipal



vous convient à la cérémonie  
des vœux à la population qui se déroulera le :

**Dimanche 12 janvier 2025 à 17 h 30**  
**Au Foyer Municipal de Magrie**

**suivie d'un apéritif dinatoire**

Merci de confirmer votre présence

☎ 04 68 31 61 38

[mairie.magrie@wanadoo.fr](mailto:mairie.magrie@wanadoo.fr)